

**Municipalité de Rivière-à-Pierre  
MRC de Portneuf**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le 3 août 2015 à 19h30 sous la présidence de monsieur Jean Mainguy, maire. En plus de monsieur le maire étaient présents : mesdames les conseillères Denise Langlois-Boudreau, Andrée St-Laurent et Kathleen Thibaudeau et messieurs les conseillers Denis Bouchard et Patrick Delisle.

Mme Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière y assistait également.

Était absent M. Alain Lavoie, conseiller.

**1.1 Mot du maire**

Monsieur le maire ouvre la séance et il invite à un moment de réflexion.

**2015-08-127**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

**2015-08-128**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015**

Chacun des membres ayant reçu une copie du procès-verbal du 6 juillet dans les délais prévus, il y a dispense de lecture;

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 tel que déposé.

Adoptée

**1.4 Rapport du maire, des services et des comités.**

**2015-08-129**

**Autorisation du paiement des dépenses du mois de juillet 2015**

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par M. Patrick Delisle  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de juillet 2015. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 146 704,64 \$.

Adoptée

**2015-08-130**

**Renouvellement du contrat des assurances générales**

Attendu que la Municipalité est membre de la *Mutuelle des municipalités du Québec*;

Attendu qu'il y a lieu de renouveler les contrats d'assurance qui prennent fin le 31 août 2015;

Attendu que ces contrats d'assurance sont renouvelés automatiquement pour la période du 31 août 2015 au 31 août 2016, et ce, aux mêmes taux applicables et aux mêmes tarifications en tenant compte des modifications de protection apportées dans l'année et de l'indexation de 3 % des valeurs des bâtiments et de leur contenu;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'entériner le renouvellement des contrats d'assurance pour la période du 31 août 2015 au 31 août 2016, et ce, aux mêmes taux applicables et aux mêmes tarifications en tenant compte des modifications de protection apportées dans l'année et de l'indexation de 3 % des valeurs des bâtiments et de leur contenu.

Le renouvellement comprend les assurances générales de la municipalité auprès de

- la Mutuelle des municipalités du Québec : assurances des biens, responsabilité civile, erreurs et omissions et détournements, bris des machines;
- Lloyd's : assurance responsabilité civile excédentaire ou complémentaire, assurance des pompiers volontaires.

Les primes pour l'année 2015-2016, qui pourront être modifiées au cours du terme du contrat pour des modifications de protection, sont estimées à 22 418 \$ incluant les taxes.

Adoptée

2015-08-131

**Autorisation à Mme Pascale Bonin, directrice générale, et à Mélanie Vézina, directrice générale adjointe, de participer au Colloque de zone de l'ADMQ à Duchesnay en septembre**

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser Mme Pascale Bonin, directrice générale, et Mme Mélanie Vézina, directrice générale adjointe, à participer au Colloque de zone de l'ADMQ à Duchesnay en septembre.

Adoptée

## 2. Sécurité publique

2015-08-132

**Élaboration de la procédure d'entrée en espace clos et formation des travailleurs**

Il est proposé par M. Denis Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De mandater la Société Mutuelle de Prévention Inc., représentée par M. Mathieu Couture, pour l'*Élaboration de la procédure d'entrée en espace clos et la formation des travailleurs*, tel que décrit dans l'entente de services en date du 20 juillet 2015. Ce mandat sera réalisé au coût de 2500\$, taxes en sus. Cette dépense sera payée à même le surplus accumulé non affecté.

Adoptée

2015-08-133

**Location d'une pelle mécanique à l'huile végétale**

Il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De défrayer le coût de la location d'une pelle mécanique à l'huile végétale chez Pax Excavation Inc. pour l'installation de la borne sèche au Pont Moisan. La somme à défrayer pour les 14 heures de location de même que le transport aller-retour de la pelle est de 3 269,50 \$, taxes en sus. Cette dépense sera payée à même le budget en immobilisations 2015.

Adoptée

## 3. Transport routier et hygiène du milieu

### **3.1 Dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau potable pour l'année 2014**

**2015-08-134**

#### **Autorisation pour la signature d'un contrat de déneigement et de déglacage avec le ministère des Transports**

Il est proposé par M. Denis Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat de déneigement et de déglacage du chemin de la Marmite et du chemin Roger-Lavoie avec le ministère des Transports pour l'hiver 2015-2016. Par ce contrat, la municipalité reçoit 36 971,76 \$ pour la saison.

Il est à noter que ce contrat est valide jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2016 et est soumis aux dispositions suivantes :

- À l'expiration de la première période contractuelle, le contrat peut être renouvelé par tacite reconduction pour une (1) ou deux (2) périodes additionnelles et successives de douze (12) mois chacune;
- Le contrat est automatiquement renouvelé aux termes de la première période de douze (12) mois si aucune des parties n'a signifié son intention contraire par un avis écrit, transmis à l'autre partie contractante au plus tard le 1<sup>er</sup> mai inclusivement qui précède chacune des périodes du contrat, soit du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai suivant;
- S'il y a transmission d'un avis écrit dans le délai susmentionné, la garantie d'exécution sera remise au prestataire des services;
- Le contrat expire à la fin de la troisième (3<sup>e</sup>) période contractuelle.

Adoptée

**2015-08-135**

#### **Mandat pour le contrôle qualitatif des matériaux lors des travaux de Réfection de la rue Principale**

Il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'accorder à la firme Englobe représentée par M. Jacques Chénard, le mandat pour le contrôle qualitatif des matériaux lors des travaux de *Réfection de la rue Principale*. Les honoraires sont un maximum de 23 190,20 \$, taxes en sus, tel que décrit sur leur offre de services en date du 14 juillet 2015. Cette dépense est payée à même le surplus accumulé non-affecté.

Adoptée

### **4. Urbanisme et développement du territoire**

**2015-08-136**

#### **Assistance en urbanisme**

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser un montant de 2 585,63\$ à la MRC de Portneuf afin de couvrir le travail effectué par Mme Marie-Pierre Beaupré, aménagiste, en l'absence de l'inspectrice municipale de janvier à juin 2015.

Adoptée

**2015-08-137**

**Permission pour usage temporaire de plus d'une roulotte**

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser l'inspectrice municipale à émettre un certificat d'autorisation pour permettre la présence de plus d'une roulotte sur un terrain lors des évènements spéciaux suivants :

- Rencontre amicale au 529 rue de l'Église Ouest du vendredi 7 août à midi au lundi 10 août 2015 à midi.

Adoptée

**5. Loisirs et services à la collectivité**

**2015-08-138**

**Don au Symposium Eaux-en-Couleurs 2015**

Il est proposé par M. Patrick Delisle  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser 250 \$ au Symposium Eaux-en-Couleurs qui se tiendra les 19 et 20 septembre 2015.

Adoptée

**6. Périodes de questions**

**7. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Andrée St-Laurent de lever la présente séance. La séance est levée par monsieur le maire à 19h55.

---

Jean Mainguy, maire

---

Pascale Bonin, directrice générale  
& secrétaire-trésorière